L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 98. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 5 FEVRIER 1828. Vol. I.

Conditions:—L'A[illegible]z parait tous les jours. Le p[illegible] triages pé[illegible] [illegible]qué mois.

On peut [illegible] abonnés de B[illegible] [illegible]ant six mois d'a[illegible]rance.

Ceux qui désir[illegible] [illegible]ser de recevoir la [illegible]lle, devron[illegible] [illegible]venir l'Editeur, ou [illegible] correspond[illegible] [illegible]ssés dans la ville [illegible] à la fin du mois, et celles de la campagne [illegible] jours d'avance. On continuera à [illegible] la feuille à ceux qui ne feraient pas [illegible] leur intention de cesser, et ils [illegible]ront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier annuellement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Moral-Guirarand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bone, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Etats-Amérique.

POUR NEW-YORK.

(Via des bateaux de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Whitney, est prêt maintenant pour prendre chargement, et un [illegible] Pour les [illegible], s'adresser à

17 déc. G. R. RUSSELL & BARTON.

POUR [illegible]-YORK.

Le navire [illegible] chevillé en cuivre CARAVAN, [illegible] Thing, [illegible] à la côte, pouvant prendre [illegible] partie [illegible] OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible] doublé et chevillé [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser au [illegible] No. 33 rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot [illegible] [illegible] jours. Pour fret ou passage [illegible] à

VERTALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

[illegible]NITTY, capitaine Kitten, [illegible] chargé au haut de la [illegible] pour prendre du coton [illegible] légèr. Pour les conditions, s'adresser

JOHN P. PAYSON.

[illegible]

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de [illegible] peut prendre encore 100 boucauds a [illegible] et se présenter immédiatement—pour le reste du passage, s'adresser a

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK.

Le [illegible] PERUVIAN, [illegible] capitaine [illegible] fret ou [illegible] la rue St. [illegible] & BOWERS.

[illegible] doublé et chevillé [illegible] bienvenue, ayant [illegible] maintenant engagé et partie [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

STEPHEN [illegible]WRY.

No. 80 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

[illegible] Ligne de paquebots part régulière de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 [illegible] mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Enthoven.

[illegible] TALMA, capt Marshall.

[illegible] Fowler,

[illegible]NA, capt. Price.

[illegible] peut compter sur l'expédition dans [illegible] des autres navires.

[illegible] New-York [illegible] & Bowers.

[illegible]

POUR VERA-CRUZ.

[illegible] brick ASPASIA, capitaine [illegible], peuvent partir de suite [illegible] nombre de passagers. L'Aspasia [illegible] de la première classe, [illegible] spacieux, ayant des bons commodes [illegible] pour fret, mais on [illegible] pour [illegible] effet. S'adresser au capitaine Mariscot à bord, vis-à-vis le magasin blanc, ou à

SAML. P. MORGAN & Co.

[illegible] décembre.

SUCRE A VENDRE.—98 [illegible] recommandés Bonne tère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

26 déc. No. 37, rue St. Louis

Europe.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais [illegible] première classe MARY [illegible]BRADE, capt [illegible] coin, ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, [illegible] ayant des [illegible] gageons [illegible], s'adresser à

17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le bon [illegible] du premier [illegible] capitaine Wm. Morgan, [illegible] pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à

17 déc. JULES LE BLANC.

No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD BOWERS, capitaine Purdy, sera prêt a [illegible] sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou à

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le temps le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait rapport des A[illegible]

Le bon brick le CATHERI[illegible] [illegible] Pascal, du port de 170 [illegible] récemment réparé à neuf [illegible] Septembre dernier; il est doublé à neuf [illegible] et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & [illegible]

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemines et les lieux intermédiaires.*

Le beau [illegible] COURTLAND, [illegible] capitaine [illegible] Béquerel, [illegible] les voyageurs entre les places ci-dessus et [illegible] tous les Mercredis a midi. [illegible] pour fret ou passage, s'adresser à bord ou a

15 déc. JAMES ARRIEU.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, [illegible]

[illegible] 22 heures [illegible] bord, recommandées aux voyageurs régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, ce partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

27 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lausun-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.

Le bateau-à-vapeur, à simple première, FLORIDA, capt. C. Lamont, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a multipotécia, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et sucrier. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie-enfant de huit mois. Ladite Cécile est aussi bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente—Un cautionnement de crédit à partir du jour de la vente, sur billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. Rasou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Pharmaceutiques* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue de Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. de Bl. Pontgrate.

On sait généralement combien les bains de vapeurs aromatiques et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Rasou a profité de l'emménagement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la baïte frigorifère pour les bains est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hospital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, lui rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de [illegible] bains, $ 15 —

" ..... [illegible] " 9 —

" ..... [illegible] " 1 [illegible]

Leçons [illegible] *hospital* [illegible] ..... [illegible]

Mr. Rasou, possède d'excellentes [illegible] [illegible] plus [illegible]

[illegible] à [illegible] Mr. [illegible], inventeur du [illegible] [illegible] pour la guérison des rétrécissemens d'urine, s'était adressé spécialement à leur traitement. Il possède [illegible] la plus complète des instrumens qui sont nécessaires. [illegible]

[illegible]

A vendre par les soussignés, [illegible] [illegible]

[illegible] barriques de bataine

20 barriques [illegible] Bordeaux, [illegible]

20 [illegible]

20 barriques [illegible] du Rhône-Rhône

50 barriques [illegible] finissées

5 pipes eau-de-vie de France

Une [illegible]

Un assortiment de pierres à meules.

21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristallisées en boite, un assortiment de confitures dite Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordeaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 12 118 Royal-st.

ON SALE, a quantity of superfine Irish potatoes, 10 tons Queenston slates, 18 tons Country and Dutchess slates; received by the Bolivar, from Belfast; apply to

ce 19 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER, il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues de Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des réparations de tout genre.

12 Jan. R. A. COOKE.

[illegible]

TWENTY Sterlings, English; (Twenty-five Guineas, French; Spanish and Mexico Doubloons) New-York Bank Notes, for sale at HARDOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N.B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 300 balles de Marchandises sèches tels que :

6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,

Toile a drap et a chemises,

Toile d'Irlande de toutes qualités,

Satinet et bombazine,

Gannet [illegible]

[illegible]

[illegible]

Cordage [illegible]

[illegible]

Sherris de Xeris

Sherris de [illegible]

Veiles de bal[illegible]

Mouchoirs [illegible]

Soies couleur,

[illegible] et [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] et [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[